

CFDD-Info

Contenu

Première AG du nouveau Conseil	2
Avis Rio+20 et Post-2015	3
Avis pesticides et avis essences	4
Prix pour la presse	6
Actuellement	7

Dans ce numéro

Première Assemblée Générale du nouveau Conseil et **Prix développement durable pour la presse**



Première Assemblée Générale du nouveau Conseil

Le 29 janvier dernier a eu lieu la première Assemblée Générale du conseil dans sa nouvelle composition, sous la présidence de Philippe Maystadt.

Le CFDD compte dorénavant 32 membres : le président, 3 vice-présidents, 6 représentants des employeurs, 6 des travailleurs, 3 des organisations non gouvernementales pour la protection de l'environnement, 3 des ONG de coopération au développement, 2 des organisations de consommateurs, 6 du monde scientifique et 2 des organisations de la jeunesse.

Vous trouverez leurs noms sur notre site

http://www.frdo.be/FR/conseil_compos.html.

L'AG a approuvé la composition du nouveau Bureau élargi, la proposition de deux

conseillers scientifiques et la cooptation d'une représentante du « Vrouwenraad » à l'AG.

La réunion officielle d'installation du nouveau Conseil aura lieu le 25 février au Résidence Palace, en présence de notre président d'honneur le Prince Philippe et du vice-premier et ministre du développement durable Steven Vanackere.

Elle sera suivie par la remise du Prix développement durable pour la presse.



Assemblée Générale | 29 janvier 2013



Avis sur le suivi de Rio+20 et l'agenda de développement post-2015

Le conseil a reçu une demande d'avis des ministres Magnette et Vanackere qui porte sur l'agenda de développement post-2015 et donc sur le successeur des OMD ou Objectifs du Millénaire. Il a été décidé dans le cadre de Rio+20 que des ODD seraient développés (objectifs de développement durable). Les deux processus seront intégrés d'une façon ou d'une autre au cours des prochaines années. Une deuxième demande d'avis nous a été envoyée par le du ministre Vanackere et porte sur le suivi de Rio+20 et sur le rôle joué par la Belgique dans les différents processus de suivi de cette conférence.

Le conseil a choisi de combiner les deux demandes d'avis et de rédiger deux avis sur cette base. Le premier avis propose quelques lignes directrices pour la position belge dans les processus de suivi de Rio+20 et traite en outre de Post-2015 et des ODD. Le conseil a achevé rapidement ce premier avis dans l'espoir de fournir à temps des informations au gouvernement fédéral, vu que la Commission européenne va publier une communication sur le Post-2015 et les ODD début 2013.

Dans son avis, le conseil souligne qu'il attend de la Belgique une attitude active dans les différents processus de suivi de Rio+20. Pour compenser l'accord insatisfaisant qui a été signé à Rio+20 sur l'économie verte et l'assise limitée pour cet accord, le CFDD demande que la Belgique milite pour que l'Union européenne opte sans ambiguïté pour un verdissement de l'économie, basé sur une vision cohérente des trois dimensions du développement durable et dans les limites de la capacité de notre planète.

Ceci implique entre autres l'adaptation du Semestre européen en prenant véritablement en considération la stratégie Europe 2020, à côté des programmes de stabilité et de convergence, tel que cela avait été établi à l'origine par l'Union européenne. Cette stratégie devrait être adaptée avec une intégration complète d'objectifs sociaux et écologiques, afin d'aboutir à l'approche intégrée de développement durable.

En outre, le conseil demande au gouvernement fédéral des initiatives, nouvelles ou renforcées, afin de transposer Rio+20 dans notre pays. Ceci implique entre autres qu'un nouveau Plan Fédéral de Développement Durable ambitieux soit enfin établi qui, par des objectifs clairement définis et un cadre contraignant, trace la route vers une société bas carbone inclusive à l'horizon 2050. En plus, une stratégie commune des autorités fédérales et régionales qui veille à une cohérence maximale entre les différents domaines politiques est nécessaire, ainsi qu'un ensemble de mesures politiques concrètes visant le verdissement de la fiscalité.

Le conseil demande que, dans la mesure du possible, la Belgique s'investisse activement dans l'intégration maximale des processus de Post-2015 d'une part et de mise en oeuvre des ODD comme élément de Rio+20 d'autre part. Pour l'instant, les deux processus ont un timing et une gestion différents. Cela doit changer au cours des prochains mois.

Le conseil est convaincu de la nécessité d'une série d'objectifs mondiaux. Ceux-ci doivent valoir pour tous les pays et adopter le développement durable comme principe de base. Les objectifs doivent être dynamiques, compacts, faciles à communiquer, limités en nombre, à caractère mondial et universellement applicables. La Belgique devrait aussi veiller à ce que les éléments suivants y soient certainement repris : le droit à l'alimentation, l'élimination de la pauvreté, un travail décent, la protection sociale, la production et la consommation durables, et l'accès universel aux énergies durables.

Cet avis a été approuvé par l'assemblée générale du 29 janvier 2013, avec abstention des organisations d'employeurs. [Cliquez ici](#) pour le texte complet de l'avis. Dans un deuxième avis qui suivra plus tard, le conseil approfondira les aspects qui n'ont pas été traités dans ce premier avis ou qui y ont été traités mais de manière générale.



Avis sur le programme fédéral de réduction des pesticides et avis sur 3 projets d'arrêtés royaux relatifs aux dénominations et aux caractéristiques des essences et diesels

La Ministre de l'Agriculture, Sabine Laruelle, a saisi le CFDD d'une demande d'avis sur le projet d'arrêté royal relatif au programme fédéral de réduction des pesticides pour la période 2013-2017.

Il s'agit de la partie fédérale du Plan d'Action National dans ce domaine.

Dans son avis, le conseil regrette de ne disposer que d'un programme fédéral, faisant partie d'un plan national, et estime qu'un exercice intégré aurait été plus profitable. Le CFDD estime qu'une coordination des mesures proposées et mises en oeuvre sera nécessaire, impliquant l'Autorité fédérale, les Régions et les Communautés, dans le respect de leurs compétences respectives.

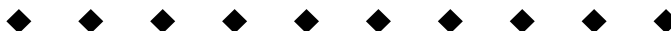
D'autres remarques du conseil concernent l'information du consommateur, le suivi médical des travailleurs, la protection des zones spécifiques contre les produits phytopharmaceutiques ainsi que l'accès à l'information et la protection des données confidentielles.

Une deuxième demande d'avis sur des normes de produits provient du Secrétaire d'Etat Melchior Wathelet, et porte sur 3 projets d'arrêtés royaux relatifs aux

dénominations et aux caractéristiques des essences et diesels. Il s'agit d'une transposition partielle de directives européennes, qui imposent le respect de certaines normes pour les carburants visés et interdisent la mise sur le marché de ceux qui n'y sont pas conformes.

Dans son avis, le conseil émet certaines réserves concernant l'utilisation des biocarburants. Comme l'a montré l'avis du CFDD sur les biocarburants du 26 octobre 2011, l'usage à large échelle de biocarburants suscite de vifs débats et est remis en cause par de multiples acteurs.

Ces avis ont été approuvés en consensus par l'assemblée générale du 29 janvier 2013. [Cliquez ici](#) pour le texte complet de l'avis pesticides, [et ici](#) pour celui de l'avis carburants.



Conférence annuelle 2012 : « 2050 : feuille de route pour une société pauvre en carbone »

Sur [notre site web](#), vous trouverez les rapports et les présentations de notre dernière conférence annuelle au sujet de la transition vers une société pauvre en carbone. Comment pouvons-nous donner forme à cette transition ? Quels sont les choix sociétaux nécessaires pour ce faire ? Comment concilier le « sans carbone » avec la compétitivité et la justice sociale ?

Ces thèmes ont été abordés par Christian Hey (SRU, Conseil allemand de l'Environnement), Miet Lamberts (HIVA - KULeuven) et Pascal Vermeulen (CLIMACT).

Au cours de l'après-midi, des workshops ont eu lieu sur les terrains de l'énergie, de la dimension internationale, de la mobilité et des modes de production et de consommation - ce qui a permis

d'engager le dialogue entre parties prenantes, autorités et administrations sur la politique qui est nécessaire pour atteindre l'objectif d'une société pauvre en carbone.

Le mot final revenait à Yvo de Boer, KPMG's Special Global Advisor on Climate Change and Sustainability, ancien Secrétaire exécutif de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.



Yvo De Boer



Rapport annuel 2012

Le rapport annuel 2012 du CFDD vient d'être publié. Ce document passe en revue de manière synthétique les différents avis émis l'année dernière, avec mention du suivi qui leur a été réservé par le gouvernement (comme communiqué à l'AG du 29 janvier dernier). Les autres activités menées et organisées par le CFDD sont également reprises dans le rapport annuel (forums, activités de communication, études, contacts, etc).

Le rapport annuel 2012 rappelle aussi les objectifs, la composition et le fonctionnement du Conseil et de ses organes (assemblée générale, bureau, groupes de travail et secrétariat), il contient par ailleurs un rapport financier.

Le rapport 2012 sera bientôt disponible sur notre site www.cfdd.be. Une version imprimée peut être demandée au secrétariat (mail@frdo-cfdd.be).



Prix développement durable pour la presse 2012

Le CFDD remettra prochainement son « Prix développement durable pour la presse ». Le prix va alternativement à la presse écrite et aux médias audiovisuels. Cette troisième édition va couronner une production des médias écrits (journaux - magazines - médias électroniques).

Lors de la remise du Prix, le Conseil s'intéresse aussi chaque fois à un thème en lien avec le développement durable. Cette année, **“le financement de la transition vers une société pauvre en carbone”** sera central.

Tout le monde est d'accord sur le fait que nous devons investir dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, une mobilité plus durable, un système de production nécessitant moins de matières premières... Mais où pouvons-nous trouver les moyens pour ce faire, dans une période de restriction budgétaire et de réforme du secteur financier ? Trois orateurs, chacun avec son expérience particulière, donneront leur vision de la problématique actuelle:

Bernard Bayot (Réseau Financement Alternatif), Filip Dierckx (Febelfin) et Steven Vanackere (Ministre des Finances et du Développement durable)

La remise du Prix par le Prince Philippe aura lieu le lundi 25 février 2013, à 14h30, au Résidence Palace à Bruxelles. Pour participer à cette séance, vous êtes invité(e) à envoyer un courriel avant le 20 février à chris.schuurmans@frdo.be avec la mention de votre nom et de votre organisation. Attention, le nombre de places est limité.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Prix pour la presse sur [notre site web](#).



Le Prince Philippe

Séminaire Programme National de Réforme

Le CFDD a organisé un séminaire interne à Bruxelles, avec le Conseil Central de l'Economie (CCE) et le Conseil National du Travail (CNT). L'objectif était d'informer leurs membres sur le cycle politique du Semestre européen, la stratégie EU 2020 et le Programme National de Réforme (PNR), et de faire le bilan de la mise en œuvre du PNR 2012 en Belgique. De plus, un débat était prévu parmi les membres sur les priorités de chaque groupe sociétal pour le PNR 2013 et sur la contribution des conseils à ce programme.

Le séminaire a eu lieu le 23 janvier dernier. Michel Servoz (Secrétariat-général de la Commission européenne), a présenté le nouveau Semestre européen, et Joost Verlinden (Bureau Fédéral du Plan) a clarifié le processus de rédaction du PNR 2013. Ensuite, deux panels des membres ont discuté du contenu et de la gouvernance du prochain PNR, qui sera soumis à la Commission européenne au mois d'avril.

Le CFDD va maintenant évaluer une contribution du conseil dans la rédaction du PNR 2013.





Actuallement au Conseil

Update Rio+20 et EU2020

Dans les prochaines années, le CFDD veut se positionner encore davantage comme un lieu de discussion et de diffusion de connaissances au sujet de tous les aspects du développement durable.

Des informations pratiques et synthétiques sur la préparation de la conférence internationale Rio+20 de juin 2012 à Rio de Janeiro ont été proposées dans le 'Update Rio+20', dont 11 numéros sont parus. Nous avons reçu beaucoup de réactions positives au sujet de cette initiative. Il en est ressorti qu'un intérêt existait chez de nombreuses personnes pour un canal d'information pouvant offrir une synthèse pratique de processus internationaux parfois très complexes.

Ces réactions nous ont motivés à continuer la publication de cette lettre d'information, dans un format adapté, sous le titre de 'Update Rio+20 et EU 2020'. Dans cette publica-

tion, vous trouverez de l'information sur le suivi de Rio+20, avec entre autres les développements autour des objectifs de développement durable (SDG) et leur lien avec les objectifs du millénaire (MDG), qui prennent fin en 2015. En plus, le "Update" traitera d'autres processus importants pour le développement durable actuellement en cours, comme le programme EU 2020 au sein de l'UE et la stratégie européenne de développement durable (EU SDS).

Deux numéros de notre « Update Rio+20 et EU 2020 » sont déjà parus. Vous trouverez le dernier [ici](#).

Avis sur l'étude 100 % énergies renouvelables en 2050

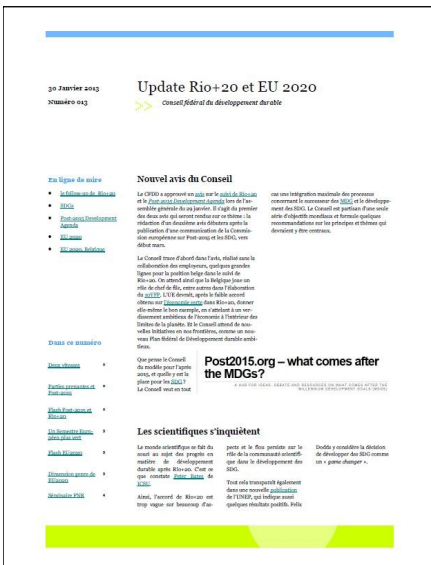
Le CFDD a reçu une demande d'avis du Secrétaire d'Etat Melchior Wathelet sur l'étude backcasting 100 % renouvelables, réalisée par VITO, le Bureau Fédéral du Plan et le bureau d'études ICEDD. L'avis sera soumis à l'AG du 19 mars.

Table ronde OMC

Une table ronde avec le Ministre Reynders s'est tenue le 14 janvier dernier sur la politique commerciale ainsi que sur les développements au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. Les membres ont donné leur point de vue par rapport au « Doha Development Round » et les accords de commerce bilatéraux de l'UE, et ont discuté avec le Ministre de la position belge et européenne dans ces dossiers.



Table Ronde OMC



Update Rio+20 et EU 2020



Colofon

CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD).

Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.

Adresse : Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Téléphone : +32-2-743 31 50

Fax : +32-2-743 31 59

mail@frdo-cfdd.be

<http://www.frdo-cfdd.be>

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».